



Introduction

Histoire de l'égalité en Suisse – Matériel de la CFQF



Le 14 juin 2019, plus d'un demi-million de femmes ont participé à la grève des femmes* organisée dans toute la Suisse. Elles ont manifesté pour plus de participation sociale et politique, plus de reconnaissance et de respect. La date avait été choisie à dessein, pour commémorer la première grève des femmes : le 14 juin 1991, dix ans après l'inscription de l'égalité dans la Constitution fédérale, les femmes étaient descendues dans la rue pour revendiquer leurs droits. L'histoire nous enseigne qu'il a fallu, et qu'il faut toujours et encore, se battre pour les droits des femmes. Décrire la longue lutte pour l'émancipation féminine permet de bien saisir combien ces droits sont précieux.

Droits des femmes : un long chemin

Il y a toujours eu des femmes courageuses pour remettre en question la domination masculine dans la société. À ses débuts, vers la fin du XIX^e siècle, le mouvement féminin a lutté pour le droit de vote et d'éligibilité, le droit à la même éducation et le droit à un salaire égal pour un travail égal. D'autres revendications sont apparues dans la seconde moitié du XX^e siècle : le droit de disposer librement de son corps et de sa sexualité, une vie à l'abri de la violence, l'égalité des droits dans le couple et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Pas à pas, les femmes ont conquis des libertés fondamentales et des droits humains que les hommes s'arrogeaient tout naturellement (cf. « Les dates clés de l'égalité en Suisse »).

Pas de démocratie sans les femmes

En Suisse, les femmes ont été privées de droits politiques plus longtemps que dans bien d'autres pays. Or, une démocratie qui n'accorde pas de droit de participation politique aux femmes est indigente : elle n'est qu'hypocrisie et mensonge (pour reprendre les mots d'Émilie Gourd, citée dans « Les pionnières du suffrage féminin »). En effet, plus de la moitié de la population ne pouvait pas élire, être élue, ou voter sur des initiatives et des référendums. De plus, cela leur interdisait certaines professions et fonctions. Pendant longtemps, par exemple, les femmes n'ont pas eu le droit d'exercer comme avocates (cf. Emilie Kempin-Spyri dans

« Les pionnières du suffrage féminin ») et il leur a fallu attendre d'avoir le droit de vote pour pouvoir devenir juges. Cette exclusion structurelle fondamentale des femmes des cercles de décision politiques et juridiques a ralenti l'ouverture de la société dans son ensemble et entravé le progrès social (cf. « Le long chemin vers le droit de vote et d'éligibilité des femmes »).

Une participation politique protéiforme

Les femmes ont toujours été actives en politique. Comme les parlements leur restaient fermés, les mouvements féminins ont mis en place d'autres formes d'organisation et d'expression pour faire entendre leur voix. Des femmes ont fondé des revues, se sont réunies en associations régionales, nationales ou internationales, ont organisé des marches et des grèves, ont constitué des alliances avec des parlementaires solidaires, sont allées jusqu'au Tribunal fédéral pour faire valoir leurs droits et ont pratiqué la désobéissance civile (cf. « Les pionnières du suffrage féminin »). Par leur travail opiniâtre et leurs actions retentissantes, les féministes ont pavé le chemin menant à l'égalité des droits. L'instauration complète de l'égalité des droits politiques pour les femmes suisses en 1990 aura été une étape décisive. Mais comment expliquer que la Suisse soit la lanterne rouge de l'Europe dans ce domaine ? Il y a de multiples raisons à cela (cf. « Le long chemin vers le droit de vote et d'éligibilité des femmes »), qui ont encore un impact considérable sur l'organisation politique et sociale actuelle.

Le défi de l'égalité dans les faits

Les femmes sont toujours nettement sous-représentées à tous les niveaux de la politique suisse. Les inégalités salariales subsistent. La majeure partie du travail de prise en charge et de soin est assurée par les femmes. De plus, les stéréotypes de genre confinent encore les filles et les garçons dans des parcours trop étroits. L'émancipation juridique et les acquis démocratiques sont loin d'avoir mis un point final à l'histoire de l'égalité.

Traduction : Catherine Kugler

Matériel de la CFQF – sommaire

En 2021, cela fera 50 ans que les Suissesses ont le droit de vote et d'élection. À l'occasion de cet anniversaire, la Commission fédérale pour les questions féminines a conçu le matériel suivant.

Trois diaporamas

- 1 Les pionnières du suffrage féminin, diaporama (18 slides) et script
- 2 Le long chemin vers le droit de vote et d'éligibilité des femmes, diaporama (20 slides)
- 3 Les dates clés de l'égalité en Suisse, diaporama (21 slides)

Téléchargement gratuit sur www.comfem.ch

Deux séries de 7 cartes postales

- Les pionnières du suffrage féminin, n° d'article 303.502
- Les dates clés de l'égalité, n° d'article 303.503

Commande gratuite sur www.comfem.ch ou www.bundespublikationen.ch

Un module d'apprentissage en ligne

lerneinheit-gleichstellung.ch (actuellement disponible en allemand, la version française suivra)